

LA VACCINATION

La vaccination annuelle du troupeau reproducteur est recommandée puisqu'elle aide à prévenir les problèmes respiratoires, certains avortements d'origine infectieuse et le développement de veaux immunotolérants (IT) pour le virus de la diarrhée bovine virale (BVD). Nous vous recommandons de discuter avec votre vétérinaire pour déterminer le programme de vaccination à suivre pour vos veaux et votre troupeau reproducteur.

Toutes les exploitations bovines devraient avoir accès à l'équipement ou aux installations nécessaires à la manipulation, à la contention, au traitement et à la ségrégation sécuritaires des animaux. Il est préférable d'utiliser des techniques de manipulation peu stressantes pour les animaux, puisque l'effet du vaccin peut diminuer si le veau est stressé.

Procédure pour la vaccination

1. Procédez à l'achat des vaccins pour votre troupeau par l'entremise de votre vétérinaire.
2. Évitez d'acheter de grands formats que vous ne parviendrez pas à utiliser en une seule séance de vaccination.
3. Réfrigérez les vaccins en tout temps (entre 5 °C et 10 °C) en évitant le gel.
4. Protégez les vaccins de la chaleur, lors de la vaccination, en utilisant une glacière, au besoin.
5. Reconstituez les vaccins vivants en utilisant l'aiguille de transfert accompagnant le produit.
6. Utilisez les vaccins vivants moins de 2 heures après la reconstitution (mélange de la portion liquide avec la fraction solide).
7. Ne mélangez pas deux vaccins différents, lors de l'administration, à moins qu'ils ne soient disponibles dans un même format (même boîte).
8. Utilisez toujours une nouvelle aiguille pour remplir une seringue ou une aiguille qui ne sert qu'à cette fin pour éviter la contamination des formats multidoses (ex.: vaccins inactivés).
9. Utilisez toujours des aiguilles, de la longueur et du diamètre appropriés, en fonction du type d'injection (si vous avez le choix du type d'injection, choisissez la voie sous-cutanée):
 - 16 g X ¾ pouce ou 1 pouce pour les injections sous-cutanées;
 - 16 g X 1 pouce pour les injections intramusculaires chez les veaux;
 - 16 g X 1 ½ pouce pour les injections intramusculaires chez les vaches et les taureaux.
10. Utilisez toujours des aiguilles bien aiguisées pour éviter qu'elles se brisent au moment de l'injection.
11. Utilisez toujours le site d'injection recommandé sur l'étiquette du produit. Pour l'administration dans le cou, référez-vous à l'illustration au verso (la zone du triangle).
12. Disposez les produits non utilisés selon la réglementation en vigueur.
13. Nettoyez les seringues, après avoir lavé vos mains:
 - a. Nettoyez l'extérieur de la seringue et démontez-la par la suite.
 - b. Nettoyez et rincez la seringue avec de l'eau chaude distillée.
 - c. Séchez la seringue sur un papier absorbant propre et rangez-la dans un endroit propre et sec.
- d. Lubrifiez le piston avec de l'huile de silicone, au besoin.

Renseignez-vous auprès du vétérinaire pour qu'il valide votre procédure de vaccination.

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 305
Longueuil (Québec) J4H 4G2
Tél. : 450 679-0540 • Téléc. : 450 442-9348
pbq@upa.qc.ca • bovin.qc.ca

Les Producteurs
de bovins du
Québec

